

Vous souhaitez inscrire votre enfant à l'Ecole Saint-Denis ? Nous vous remercions de votre confiance ! Sachez qu'à tout moment, notre bureau d'inscription se tient à votre disposition si vous avez la moindre question ou juste besoin d'un renseignement : [contactez-nous ici](#).

L'inscription et l'admission se déroulent en 2 étapes :

1. Prendre RDV avec la Directrice

- Soit en téléphonant au secrétariat du lycée : **02.47.59.06.05**

- Ou bien en contactant notre bureau d'inscription :



2. Votre dossier d'inscription

Un dossier d'inscription vous est remis par la Directrice de l'école le jour de votre rendez-vous.

Après examen du dossier, une réponse vous est donnée par courrier.

En cas d'acceptation, l'inscription ne sera définitive qu'après réception du livret scolaire et du certificat de radiation. Le versement des arrhes reste obligatoire.

Toute inscription est toujours conditionnée par un rendez-vous.

Documents administratifs utiles à télécharger

Accédez à la liste des [documents utiles à télécharger sur cette page](#).